

COROT et les TANNERIES de MANTES

L'art à fleur de peau, Corot ressuscite les Tanneries de Mantes

Les journées du Patrimoine sont traditionnellement l'occasion d'un voyage au cœur d'un passé retrouvé, fierté du temps présent, où il est toujours agréable de se laisser séduire par le charme d'un lieu emprunt d'histoire et d'art.

A cet égard, Mantes-la-Jolie, tant sur le plan architectural qu'artistique se révèle être l'écrin idéal pour cette traversée d'antan.

Des vestiges médiévaux de la vieille ville aux collections du musée de l'Hôtel-Dieu, il est désormais possible de comprendre un peu mieux ce que fut Mantes au cours des siècles passés.

Cependant, l'histoire n'est pas faite que de grandes édifications éternelles célébrant les âges. Elle est aussi le fruit d'activités qui ont su perdurer pour certaines et totalement disparaître pour d'autres.

C'est donc au travers d'une œuvre de Jean-Baptiste Camille Corot qu'il nous est permis de revenir, pour la circonstance, sur un patrimoine aujourd'hui oublié, nous livrant le pittoresque témoignage de la vie d'un quartier et d'un métier dont il ne reste guère d'artisans.

Loin des délicates et lumineuses représentations de Mantes auxquelles Corot nous a habitués, c'est toujours dans un esprit soucieux de restitution d'une vérité puissante et captivante, propre à ses œuvres, qu'il choisit d'immortaliser les *Tanneries de Mantes*.

Cette discrète toile exposée aujourd'hui au Louvre est l'une des dernières que Mantes inspira à Corot.

Réalisée en septembre 1873, pratiquement à la fin de sa vie (l'artiste s'éteindra deux ans plus tard, en 1875) elle est aussi le témoignage d'une activité ancestrale, celle du tannage, découverte chinoise attribuée au fondateur de la dynastie des Chang (1766 av. J.-C.).

Introduite en France au XIIe siècle par les Templiers, cette pratique, transformant la peau en cuir par divers procédés, ne fut cependant réellement réglementée et professionnalisée qu'au XIVE siècle lorsque sont apparus les premiers statuts du métier de tanneur.

Attestées à Mantes dès le XVe siècle, les tanneries s'étendaient sur deux rues parallèles à la Seine.

Débutant d'un côté, au pied de la rue de la Sangle, la rue Basse-des-Tanneries accueillait cuves, fosses et ateliers. La rue Haute-des-Tanneries abritait quant à elle les tanneurs et leurs familles, quasiment jusqu'à la Porte-au-Prêtre.



Camille COROT, *Les Tanneries de Mantes*, huile sur toile, 49 x 71 cm, Musée du Louvre

COROT et les TANNERIES de MANTES

Au cœur de ce lieu singulier, sous les grandes arches de pierre de la rue Basse, enchevêtrée de piliers de bois et de poutres tortueuses soutenant péniblement les bâtisses de la rue Haute, s'engouffrait le Mauru, petit cours d'eau détourné de la Vaucouleurs alimentant les tanneries et vraisemblablement creusé par des moines au Moyen-âge, prenant sa source à Brasseuil-Auffreville.

Essentiellement issues de bovins et d'ovins, ces peaux réputées pour la qualité de l'eau qui les rinçait, l'étaient tout aussi pour la qualité de leur tan, poudre d'écorce extraite des importantes forêts de chênes alentour, élément essentiel ayant la propriété de les rendre souples et imputrescibles.

Jusqu'à l'édit royal de 1759, supprimant les droits sur les cuirs en instituant un droit unique dans tout le royaume, les tanneries de Mantes ont connu une activité florissante et un essor important. Elles employaient à plein rendement 75 fosses où les cuirs séjournaient jusqu'à un an.

La Révolution dégrada un peu plus encore la situation des tanneurs en supprimant à son tour les droits de marque. L'Empire et la Restauration eurent finalement raison de cette industrie et il ne resta guère en 1833, date à laquelle Armand Cassan publie sa célèbre *Statistique de l'Arrondissement de Mantes*, qu'une seule tannerie encore en plein fonctionnement dans l'arrondissement, à Magny.

L'activité des tanneries s'éteindra complètement à la veille de la guerre de 1914. Quant aux modestes demeures toujours habitées les surplombant, elles feront les frais, à la fin des années 1920, de la restructuration générale du quartier avec la démolition de plusieurs de leurs bâtiments. La petite rivière du Mauru, inhérente aux tanneries, fut elle aussi détournée après les lourds dégâts infligés à la ville lors des bombardements de 1944.



La rue des Tanneries



La rue des Tanneries aujourd'hui (détail)

Quoi qu'il en soit, cette activité extrêmement dure, pratiquée dans des conditions difficiles ne pouvait finalement qu'attirer la curiosité de Corot, toujours à la recherche d'une retranscription profonde et authentique de tout ce qui l'entourait.

De ce lieu « à l'odeur écœurante où quantité de mauvaises mouches fréquentaient ce voisinage insalubre (...) tapissé de peaux pendant des fenêtres en pièces déchiquetées encore saignantes ou séchant au soleil », Corot, par son inspiration fertile et une palette étonnante, nous restitue le témoignage d'une réalité transposant

COROT et les TANNERIES de MANTES

avec justesse les tonalités frémissantes des êtres et des choses en nous faisant partager la vie laborieuse d'ouvriers qui ont œuvrés sans relâche pour donner des produits de qualité, presque éternels.

Auteur / Éphraïm JOUY pour le *Courrier de Mantes*, octobre 2008

Voir également article : « **LES TANNERIES du MANTOIS** » dans ce même blog (13.7.2009)

<http://histoiremantois.canalblog.com/archives/2009/07/13/14384326.html> 